

PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL  
DU JEUDI 12 décembre 2024

Président : Christian ROSSEL  
Vice-Président : Marc SOUTTER  
Secrétaire : Amandine GONCALVES

---

**Le Président** ouvre la séance du Conseil Général du jeudi 12 décembre 2024 à 20h00.

**Le Président** s'enquiert d'une demande de modification de l'ordre du jour.  
Aucune modification n'est demandée.

Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal du 8 octobre 2024
3. Assermentation des nouveaux membres
4. a) Lettres et pétitions  
b) Communications de la Municipalité
5. Préavis 17/2024 Budget 2025
6. Divers

1. Appel

**La secrétaire** fait l'appel. 47 membres sont présents, 37 sont excusés et 6 sont absents.  
Le quorum de 31 membres est donc atteint.

Les membres du bureau présents officieront en tant que scrutateurs pour cette séance.

2. Adoption du procès-verbal du 8 octobre 2024

Le procès-verbal de la séance du 8 octobre 2024 est accepté par 40 voix, 6 abstentions et 0 refus.

3. Assermentation des nouveaux membres

Il n'y a pas de nouveaux membres.

4. a) Lettres et pétitions

**Le Président** n'a pas reçu de lettres.

## b) Communications de la Municipalité

**Carine Gigandet, municipale**, a fait le nécessaire auprès de Transvoirie afin que les poubelles soient ramassées le mercredi à 9h00 au plus tard. Les panneaux de parage ont tous été posés, les macarons seront disponibles en début d'année au prix de CHF 300.-, un tout-ménage sera distribué à ce propos. Carine Gigandet remercie les personnes qui lui ont fait confiance pendant ces 8 années en tant que Municipale et quitte son poste avec regret. L'assemblée l'applaudit.

**Sébastien Meylan, municipal**, annonce que le Pumptrack sera construit entre début et fin mars 2025 suivant la météo. Les travaux devraient durer entre 4 et 6 semaines.

### 5. Préavis 17/2024 Budget 2025

**Carinne Ruprecht, municipale**, lit le préavis municipal concernant le Budget 2025. Le total des revenus est de CHF 3'074'800.-, le total des charges est de CHF -3'644'300.-. Le résultat 2025 a une perte budgétée de CHF -569'500.-. Les investissements prévus en 2025 ont déjà été partiellement adoptés par le Conseil en 2022 et 2023. Les nouvelles dépenses relatives au puits de Bioutaz, aux travaux à la grande salle, à l'éclairage public et au quai d'arrêt de bus seront soumises au Conseil via un préavis.

Les points suivants sont expliqués :

- Administration Générale : La commune a mandaté pro Archives pour la maintenance annuelle des archives courantes (CHF 4'700.-). A cela s'ajoute la dernière étape des archives historiques (CHF 3'100.-) et la mise en place des archives relatives à la police des constructions qui se dérouleront sur 2 ans (2025 : CHF 10'900.-).

L'achat d'un nouveau logiciel (CHF 15'000.-), ainsi qu'un nouvel ordinateur portable et photocopieuse/scanneur (CHF 11'000.-). Un montant de CHF 15'000.- pour le déménagement et aménagement des nouveaux locaux communaux. CHF 8'700.- pour le début du projet ProNatura.

Service financier/police/sécurité : NPIV (nouvelle Péréquation Financière Vaudoise)

Le nouveau système vise à corriger les défauts du système actuel. Total de la Péréquation CHF -364'195.-. Total facture policière CHF 97'706.-. Total participation cohésion sociale CHF 641'493.-. Total péréquation et factures cantonales CHF 375'003.-. Il faudra attendre 2 ans afin de pouvoir évaluer les effets de la péréquation et les factures cantonales pour notre commune.

- Bâtiments communaux : Remplacement du parquet et rafraîchissement des peintures de 2 classes et un petit local dans le collège pour CHF 42'000.-, les honoraires d'études pour la transformation du collège CHF 30'000.-, rénovation de la salle de bain de l'ancien abattoir pour CHF 5'000.-, installation d'une climatisation à la boulangerie CHF 20'000.-, réfection d'une fontaine CHF 10'000.-, installation d'un filet pour empêcher les dégâts causés par les ballons de foot CHF 10'000.-.
- Routes : CHF 10'000.- destinés aux panneaux d'entrée du village, CHF 15'000.- destinés au rafraîchissement des plaquettes des noms de rues, CHF 20'000.- destinés à la création de places de parc.
- Parcs, promenade, cimetières : Entretien plantation de la place du village CHF 4'100.-, Réaménagement de la place de jeux du collège CHF 15'000.- et aménagements autour du Pumptrack CHF 5'000.-, embellissement du jardin du souvenir CHF 8'000.-.
- Réseaux égouts, épuration, eaux claires : CHF 6'000.- sont budgétés pour le remplacement d'une presse ou d'un tamiseur. CHF 25'000.- pour la réfection du collecteur Aux Côtes.
- Participation paroisses catholiques : Participation aux travaux de rénovation intérieure de la cure catholique d'Orbe sur 2 ans CHF 12'000.-.

- Défense contre l'incendie : SDIS Plaine de l'Orbe, augmentation du coût moyen à l'habitant de CHF 43.18 (+ CHF 9'000.–)
- Service social : Une augmentation de CHF 60'000.– par rapport à 2024 est due à la nouvelle répartition des frais des différentes UAPE.
- Services des eaux : Des honoraires de CHF 20'000.– sont budgétés pour l'étude de la rénovation du système de pompage et la mise aux normes du système de filtration. L'excédent de dépenses de CHF 16'000.– de ce dicastère est prélevé du fonds de réserve affecté afin d'équilibrer.

En conclusion, la Municipalité prévoit un budget 2025 avec un déficit de CHF 569'500.–, mais qui comprend des charges ponctuelles, comme des frais d'études, d'aménagements administratifs et divers travaux d'entretien pour environ CHF 350'000.–, une augmentation des amortissements de CHF 15'000.– et une augmentation des charges non maîtrisables d'environ CHF 130'000.–.

Elle demande au Conseil d'adopter le budget 2025 déficitaire tel que présenté.

**Bernard Gauthey, rapporteur**, fait part du rapport de la commission de Gestion et Finances. Lors de leur séance du 19 novembre dernier, étaient présents les membres de la commission, ceux de la Municipalité et Mme Dominique Nijenhuis, boursière. La commission a relevé les points suivants :

- Le budget 2025 prévoit une perte importante de CHF 569'500.–, avec une marge d'autofinancement négative de CHF 358'600.–.
- Administration : Les charges de l'administration générale augmentent significativement. L'achat d'un nouveau logiciel et de matériel informatique, le déménagement ainsi que l'archivage augmentent les dépenses de CHF 95'500.–.
- Finances, police et sécurité sociale : La mise en place du nouveau système de péréquation rend la lecture et la comparaison difficile avec le dernier budget et les comptes précédents. Le budget 2025 met en évidence une augmentation de charges de l'ordre de CHF 100'000.– par rapport aux comptes 2023.
- Domaines et bâtiments : La Municipalité prévoit des dépenses d'entretien sur les différents bâtiments communaux pour un montant de CHF 87'000.–, ainsi qu'une étude pour la transformation du collège pour CHF 30'000.–. La commission se réjouit de ces rénovations mais souhaite que la Municipalité priorise certains projets afin de limiter quelques dépenses. L'installation d'un filet de protection devant le terrain de football pourrait être reporté.
- Travaux, route : La Municipalité projette d'aménager plusieurs places de parc, de rénover les plaquettes des noms de rues et les panneaux d'entrée du village pour un montant total de CHF 45'000.–.
- Parc, promenades et cimetière : La réalisation du Pumptrack en début d'année prochaine, le réaménagement de la place de jeux du collège et les travaux au cimetière représentent des charges de CHF 83'300.–.
- Service social : L'accueil de jour des enfants ainsi que l'UAPE Les P'tits Bouchons sont deux postes importants du budget totalisant à eux deux CHF 332'100.– de charges.
- Service des eaux : Des frais d'étude de CHF 20'000.– sont budgétés pour la rénovation du pompage du puits de Bioutaz et pour la filtration de l'eau.

La commission estime que la Municipalité a élaboré un budget avec un résultat largement déficitaire. De nombreux travaux d'entretien, de frais d'études ainsi que des investissements pour du nouveau matériel sont programmés. D'autre part, comme la Municipalité le précise, une augmentation importante des charges non maîtrisables est à relever. La commission

s'inquiète de cette évolution mais souligne que la situation financière de la commune est saine et que les liquidités disponibles permettront d'absorber la perte budgétée.

La commission propose au Conseil d'accepter le budget 2025 tel que présenté par la Municipalité.

**Le Président** demande s'il y a des questions ou remarques.

**Marc Soutter** demande des précisions en ce qui concerne la péréquation pour le service financier/police/sécurité sociale.

**Dominique Nijenhuis, boursière communale**, explique qu'il faudra 2 exercices pour pouvoir comparer les chiffres d'une année à l'autre, mais la nouvelle péréquation devrait être plus transparente avec une répartition des parts des communes non plus seulement à la capacité financière de la commune, mais également au nombre d'habitants sur une moyenne sur tout le Canton. Nous devons davantage payer pour la cohésion sociale, cependant nous aurons d'autres compensations par rapport aux élèves, au trafic urbain. Le but est de mettre tout le monde à niveau par rapport à la solidarité entre communes.

**Jean-Luc Porchet** demande une explication par rapport à l'augmentation pour les UAPE qui double chaque année, ainsi que pour le point « collègue ».

**Dominique Nijenhuis, boursière communale**, explique qu'en ce qui concerne le collège, il s'agit du crédit d'étude pour la rénovation de celui-ci.

**Sébastien Meylan, municipal**, explique que pour les UAPE il y a 48 nouvelles places à Montcherand depuis août, nous payons pour le déficit, mais l'année prochaine devrait être plus juste. L'AJOVAL grandit et les coûts sont répartis sur les différentes communes. Il y a un plancher socle de 20.– par habitant, le reste est à la « consommation ». Pour l'instant il n'y a rien de concret, fin 2025 devrait permettre d'y voir plus clair.

**Dominique Nijenhuis, boursière communale**, explique que notre participation pour L'UAPE (20.– par habitant + les heures de garde) se monte à CHF 195'000.–, pour le préscolaire et garderie le montant est de CHF 137'500.–. Pour le moment c'est le budget, en 2025 on aura les chiffres effectifs.

**Pierre Bovet** demande ce que ces chiffres couvrent.

**Sebastien Meylan, municipal**, explique qu'en cas de perte de l'AJOVAL il y a le socle de 20.– par habitant et qu'ensuite le reste de la perte va être divisé par une clef de répartition par commune.

Il n'y a pas d'autre remarque ou question. L'Assemblée vote.

Acceptez-vous d'adopter le budget 2025 tel que présenté ?

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 10

Le budget 2025 déficitaire de CHF 569'500.– est accepté par l'assemblée.

## 6. Divers

**Le Président** ne peut pas donner la date du prochain Conseil, celle-ci n'étant pas encore fixée.

**Huguette Bovet** aimerait que l'Arnex Info soit mieux corrigé avant distribution, vu le nombre d'erreurs de dates écrites.

**Reynold Michel, Syndic**, s'excuse mais explique qu'il est contrôlé et relus à de nombreuses reprises, mais que des erreurs s'y glissent encore.

**Martine Barclay** fait part des problèmes de distribution de l'Arnex Info. Plusieurs personnes ne le reçoivent pas.

**Reynold Michel, Syndic**, est au courant et pense éventuellement à faire appel à une entreprise pour la distribution, mais que les jeunes de la commune sont contents de pouvoir se faire quelques sous avec la distribution.

**Charles-Louis Morel** précise que certaines boîtes aux lettres sont difficiles à trouver.

**Josette Bovet** demande qu'il soit noté dans l'Arnex Info qu'il y en a à disposition au petit magasin.

**Reynold Michel, Syndic**, rappelle que l'Arnex Info est disponible sur le site internet, au magasin et à l'administration communale.

**Marc Soutter** demande des précisions concernant le réseau d'eau en interconnexion. En cas de pollution ou de sécheresse prolongée, il n'y a pas de date posée au plan d'investissement alors qu'il s'agit de quelque chose d'important et urgent.

**Sébastien Meylan, municipal**, répond qu'il est conscient du problème, mais comme déjà discuté notre réservoir doit être refait selon une option A : Tout seul avec le Canton qui met des bâtons dans les roues, ou une option B : en intercommunal, les discussions sont en cours. Indirectement, dans le plan d'investissement 2025 il est noté le remplacement appareillage de station pompage « Bioutaz », mais si nous travaillons sur Bioutaz, nous n'avons plus d'eau, donc la première étape serait de se raccorder avec Orbe, mais pour l'ECA Orbe n'a pas assez de pression donc nous devons faire quelque chose de plus, mais le but à terme c'est d'avoir des back-ups. Bofflens a par exemple en ce moment des problèmes de pompes.

**Josette Bovet** demande si les essais de pompage ont été effectué.

**Sébastien Meylan, municipal**, répond que cela a été fait pendant les vacances d'octobre. Ils ont pompé presque 9'000 m<sup>3</sup> sur 10 jours, alors que sur 1 année on en consomme 42'000 m<sup>3</sup> cela a bien pompé et cela n'a pas asséché la nappe. D'ici janvier le rapport devrait être finalisé par le bureau d'ingénieurs et envoyé au Canton, au printemps nous devrions normalement avoir le retour via la concession.

**Charles-Louis Morel** demande si la nappe a quand même baissé lors des essais de pompage.

**Sébastien Meylan, municipal**, répond oui, mais qu'après 15 jours tout était revenu à la normale

**André Roch**, demande le relevé 2024 du chlorothalonil car il n'est pas noté sur le site de la commune.

**Sébastien Meylan, municipal**, répond que le dernier était à 0.178 et que la limite que l'on doit atteindre d'ici mai 2026 est de 0.100. Bofflens est actuellement à 0.220.

**Jean-Luc Porchet** demande pourquoi le bureau communal est désormais fermé le jeudi soir.

**Reynold Michel, Syndic**, explique que personne ne venait le soir, mais qu'il est toujours possible de venir le jeudi soir si la demande est faite par téléphone.

**Charles-Louis Morel** conseille à l'assemblée de voter pour Claire Desponds lors de l'élection municipale de ce dimanche.

**Claire Deponds** prend la parole et remercie les personnes qui ont voté pour elle lors du 1<sup>er</sup> tour, elle a été très touchée. Elle a à cœur de mener à bien de chouettes projets pour la collectivité et aurait plaisir à travailler à nouveau en tant que municipale.

**Reynold Michel, Syndic**, annonce qu'une verrée est offerte à la fin du Conseil et souhaite de belles fêtes à tout le monde.

**Le Président** clôt la séance à 20h56

Le Président  
Christian Rossel

La Secrétaire  
Amandine Gonçalves